



Explorer les obstacles à l'accès aux possibilités d'études et de travail à l'étranger

Sommaire

Préparé pour Emploi et Développement social Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro de contrat : G9292-204820/001/CY

Date d'attribution : 21/01/2020

Date de livraison : 05/01/2021

Valeur du contrat : 112 805,66 \$ (taxes comprises)

Numéro d'enregistrement ROP : 071-19

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez contacter EDSC à l'adresse nc-por-rop-gd@hrsdcc.gc.ca

This report is also available in English on request.

Explorer les obstacles à l'accès aux possibilités d'études et de travail à l'étranger

Sommaire

Préparé pour Emploi et Développement social Canada
Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.
Janvier 2021

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une recherche qualitative menée pour explorer les obstacles à l'accès aux possibilités d'études et de travail à l'étranger pour les étudiants de niveau postsecondaire traditionnellement sous-représentés.

Ce document est accessible sur demande en médias substituts (gros caractères, MP3, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC, DAISY ou PDF accessible) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

PDF

N° de cat. : Em4-26/2021F-PDF
ISBN : 978-0-660-36890-0

EDSC

N° de cat. : POR-108-05-21F

Publications connexes :

PDF

Cat. No. : Em4-26/2021E-PDF
ISBN: 978-0-660-36889-4

ESDC

Cat. No. : POR-108-05-21E

Sommaire

La Direction générale de l'apprentissage d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) a engagé Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) pour mener une recherche sur l'opinion publique (ROP) qualitative dans le cadre du projet pilote de mobilité étudiante vers l'étranger du Ministère.

1. But et objectifs de la recherche

Des études ont montré que les études à l'étranger augmentent l'employabilité (Universities UK International, 2017) et ont un impact positif sur le développement des compétences requises, y compris les capacités d'adaptation et de communication (Bureau canadien de l'éducation internationale, *Un monde à apprendre*, 2014). Pour inciter un plus grand nombre d'étudiants canadiens à étudier ou à travailler à l'étranger dans le cadre de leurs études postsecondaires, le budget 2019 prévoyait le lancement du projet pilote de mobilité étudiante vers l'étranger. Mené par EDSC, ce projet pilote a pour but d'aider les étudiants canadiens de niveau postsecondaire à acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans l'économie mondiale grâce à des possibilités d'études et de travail à l'étranger.

Pour appuyer la conception et le succès de ce projet pilote, il fallait mener une recherche pour mieux comprendre les obstacles aux possibilités d'études ou de travail à l'étranger pour les étudiants canadiens. La Direction générale de l'apprentissage d'EDSC a donc chargé Phoenix SPI de mener une ROP pour mieux comprendre les obstacles que rencontrent les étudiants traditionnellement sous-représentés lorsqu'il s'agit d'étudier ou de travailler à l'étranger. Cette recherche avait pour objectif d'analyser le niveau de sensibilisation, les habitudes, les attitudes et les comportements à l'égard des possibilités d'études ou de travail à l'étranger, y compris les obstacles rencontrés par les étudiants traditionnellement sous-représentés.

2. Méthodologie

Le fournisseur a opté pour une approche de recherche qualitative pour atteindre les objectifs indiqués. Plus précisément, il a organisé 12 groupes de discussion en ligne et 20 entretiens téléphoniques individuels approfondis auprès de la population cible, à savoir les étudiants canadiens de premier cycle universitaire et des collèges, âgés de 18 ans ou plus, fréquentant un établissement d'enseignement postsecondaire canadien désigné. La population cible a été segmentée en deux groupes : les étudiants qui avaient participé à un programme d'études ou de travail à l'étranger et les étudiants qui n'avaient pas participé à un tel programme, mais qui étaient intéressés par un tel programme. La conception de cette recherche incluait des étudiants de divers horizons, y compris des étudiants traditionnellement sous-représentés dans l'enseignement postsecondaire (c'est-à-dire les étudiants issus de ménages à faibles revenus, les étudiants handicapés et les étudiants autochtones).

Des intermédiaires tiers, comme Universités Canada (UnivCan), Collèges et instituts Canada, l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire, Indspire et divers établissements d'enseignement postsecondaire canadiens, se sont mobilisés pour promouvoir cette étude auprès des étudiants potentiellement admissibles en utilisant des annonces en ligne et dans les médias sociaux. Le recrutement a commencé au début du mois de mars 2020. À la mi-mars, la COVID-19 a provoqué la suspension du recrutement, qui a pu reprendre en septembre 2020. Les groupes de discussion et les entretiens se sont déroulés du 7 septembre au 5 novembre 2020¹. Tous les participants percevaient des

¹Un entretien s'est tenu en mars (le 26 mars 2020), avant l'interruption des travaux liée à la COVID-19.

primes pour les remercier du temps qu'ils avaient consacré à cette recherche. Vous trouverez plus de précisions sur la méthodologie à l'[annexe : Caractéristiques techniques](#).

3. Limites et utilisation des résultats de la recherche

Cette recherche était qualitative et non quantitative. Une recherche qualitative vise à révéler un riche éventail d'opinions et d'interprétations et non à mesurer le pourcentage de la population cible ayant telle ou telle opinion. À ce titre, les résultats indiquent les points de vue des participants sur les questions posées, mais ces résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population des étudiants ayant participé à des programmes d'études ou de travail à l'étranger ou qui souhaitent participer à de tels programmes. Compte tenu de ce qui précède, EDSC utilisera les résultats de cette recherche pour éclairer les approches politiques visant à accroître la participation des étudiants sous-représentés au nouveau projet pilote de mobilité étudiante vers l'étranger.

4. Principales constatations

Les étudiants de niveau postsecondaire citaient la possibilité de voyager à l'étranger comme la principale source de motivation (facteur clé) dans leur désir de participer à des programmes d'études ou de travail à l'étranger.

Lorsqu'on leur demandait pourquoi ils voulaient (ou voudraient) participer à un programme d'études ou de travail à l'étranger, les participants à la recherche citaient souvent la possibilité de voyager. Ils ont souvent utilisé des expressions comme « une grande possibilité », « une possibilité unique », « la possibilité de toute une vie » et « une possibilité qui ne se produit qu'une fois dans une vie » pour la décrire. Non seulement cela donne aux étudiants la possibilité de voyager à l'étranger, mais cela leur permet aussi de le faire dans un environnement « sûr », « structuré » ou « supervisé » (par exemple, dans le cadre d'un programme d'études international) et, pour beaucoup, de voyager à un moment de leur vie avant d'assumer des responsabilités, comme un emploi à plein temps et une famille.

Les étudiants ont recensé un certain nombre d'avantages qu'ils espéraient ou pensaient retirer de leur participation à un programme d'études ou de travail à l'étranger. Il s'agissait notamment d'avantages pour eux-mêmes sur le plan personnel et pour leurs études universitaires ou leur plan de carrière.

Les participants à la recherche citaient les avantages suivants pour eux-mêmes, en tant qu'individus : le développement des compétences de vie, comme l'indépendance, l'esprit d'initiative, la confiance en soi et le fait d'apprendre comment interagir avec des gens de cultures diverses; une meilleure compréhension de soi, y compris la capacité à reconnaître leurs forces et leurs faiblesses; et l'épanouissement personnel, comme l'élargissement de leurs horizons en découvrant de nouveaux centres d'intérêt et en acquérant de nouvelles perspectives en voyageant à l'étranger.

S'agissant de leur vie universitaire ou professionnelle, les étudiants citaient les avantages suivants : l'acquisition de connaissances approfondies dans leur domaine d'études ou de travail en en faisant l'expérience dans un cadre différent ou en le voyant sous un autre angle; l'établissement de liens professionnels et l'amélioration de leur employabilité; l'acquisition ou l'amélioration de compétences liées à la carrière, comme les compétences linguistiques; et le renforcement de leur CV grâce à la possibilité d'y mentionner une expérience de travail ou d'études à l'étranger.

Les questions financières, les problèmes administratifs et le choc culturel étaient cités par les étudiants comme les principaux facteurs compliquant le processus décisionnel au moment d'envisager de participer à un programme d'études ou de travail à l'étranger.

Les considérations financières étaient systématiquement citées comme des questions importantes lorsqu'il s'agit de participer à un programme d'études ou de travail à l'étranger. Ces considérations faisaient généralement partie du processus de réflexion ayant orienté la décision de postuler ou non au programme, les participants au programme les citant systématiquement comme un facteur clé dans leur décision, et les non-participants les citant systématiquement comme un facteur clé les dissuadant de participer.

Parmi les autres obstacles ou difficultés qui compliquent le processus décisionnel, les participants mentionnaient les difficultés administratives et les appréhensions liées au choc culturel. Si l'on se penche d'abord sur les difficultés administratives, les étudiants ont souligné la complexité des exigences administratives et logistiques, parfois aggravées par un sentiment de manque de soutien de la part des établissements. Ces complexités étaient couramment associées à trois questions précises : le choix des cours dans l'établissement d'accueil, la demande de visa et la recherche d'un logement à l'étranger, les participants ayant souvent constaté qu'ils devaient résoudre ces questions par eux-mêmes ou avec peu d'aide de la part de leur établissement ou de l'établissement d'accueil.

Bien que moins d'étudiants aient abordé cette question, l'inquiétude et l'anxiété que suscitent les éventuels obstacles culturels au moment d'étudier ou de travailler à l'étranger étaient l'un des facteurs compliquant le processus décisionnel pour un certain nombre de participants à la recherche. Cet élément était souvent associé à un obstacle linguistique potentiel et à une incertitude quant à la mesure dans laquelle ils pourraient s'en sortir en parlant anglais.

Les étudiants ont collectivement recensé une panoplie d'obstacles ou d'entraves découlant de la COVID-19 auxquels une personne pourrait être confrontée au moment de participer à un programme d'études ou de travail à l'étranger.

Après avoir abordé les difficultés et les obstacles liés à l'accès aux possibilités d'études et de travail à l'étranger, les participants à la recherche ont été invités à examiner l'impact de la COVID-19. Les difficultés et les obstacles liés à la pandémie comprenaient : la réduction ou l'annulation de programmes; les restrictions de voyage (par exemple, les pays fermant leurs frontières ou ne délivrant plus de visas, les établissements se retirant des programmes d'échanges internationaux); les exigences nouvelles ou supplémentaires des programmes ou des voyages (par exemple, les exigences plus strictes pour l'obtention d'un visa, la vaccination obligatoire en cas de disponibilité d'un vaccin, l'imposition de restrictions de voyage pendant le séjour dans le pays d'accueil); et les contraintes financières, comme l'augmentation des frais de voyage (en supposant que les voyages dans d'autres pays sont autorisés) ainsi que la perte d'emploi ou le manque de possibilités d'emploi (entraînant la perte d'un revenu qui servait à financer la participation à un programme d'études ou de travail à l'étranger).

La plupart des participants à la recherche étaient d'avis que les étudiants étaient assez largement informés des programmes d'études ou de travail à l'étranger, mais que cette information était de nature générale.

Lorsqu'on leur demandait de réfléchir à ce qui pourrait être fait pour que les étudiants soient informés des programmes d'études et de travail à l'étranger, les participants à la recherche ont eu tendance à se concentrer sur les canaux utilisés pour diffuser l'information, notamment les médias sociaux, les courriers

électroniques des étudiants, les kiosques ou les stands présents lors des principaux événements (par exemple, la semaine d'orientation, les foires internationales) et la publicité dans les zones très fréquentées du campus. Certains ont également recommandé que cette information soit diffusée dès le début des efforts de recrutement dans les écoles secondaires, lors des visites des campus par les futurs étudiants potentiels et au cours des toutes premières semaines de l'année scolaire. Enfin, pour veiller à ce que les possibilités d'études et de travail à l'étranger restent au premier plan des préoccupations des étudiants tout au long de leur cursus universitaire, certains ont cité la diffusion plus fréquente de l'information comme un moyen d'y parvenir. Les deux moyens de communication préférés étaient les médias sociaux et les courriers électroniques.

5. Conclusions et conséquences

Les étudiants ayant participé à cette recherche citaient la possibilité de voyager comme l'un des principaux attraits des programmes d'études ou de travail à l'étranger. Par conséquent, l'orientation que prendront les programmes d'études ou de travail à l'étranger dans le contexte post-pandémie devra tenir compte de deux défis clés liés aux voyages.

Tout d'abord, dans la mesure où les établissements d'enseignement postsecondaire se tournent vers la prestation des cours en ligne ou envisagent de le faire dans le contexte post-pandémie, l'un des défis consistera à souligner les avantages et les bienfaits d'un programme dépourvu de l'un de ses principaux attraits (à savoir la possibilité de voyager). Les avantages potentiels d'une approche en ligne, ou de mobilité virtuelle, comprennent sa capacité à surmonter, voire à éliminer, les principaux obstacles à la participation au programme cités par les étudiants : obstacles financiers, appréhensions liées au choc culturel, anxiété ou peur de la solitude et inquiétudes quant à un éventuel retard dans l'obtention du diplôme ou le programme d'études national pendant le séjour à l'étranger. En l'absence de voyage, la question sera de savoir dans quelle mesure l'élimination de ces obstacles au prix de l'élimination de la composante « voyage » rendra la participation au programme plus ou moins attrayante. Dans cette optique, il convient d'accorder une attention particulière aux avantages et aux aspects positifs de la mobilité virtuelle lors de la promotion de ces programmes auprès des étudiants.

Par ailleurs, lorsque la composante « voyage » des programmes d'études ou de travail à l'étranger sera relancée dans un contexte post-pandémie, le défi consistera à élaborer des outils, des ressources et des services pour répondre aux préoccupations précises exprimées par les étudiants au sujet de ces programmes. Il s'agira notamment de répondre aux préoccupations concernant la possibilité de se trouver à l'étranger lors d'une nouvelle éclosion et des exigences administratives supplémentaires liées aux voyages internationaux en général, et aux programmes d'études ou de travail à l'étranger en particulier.

Il sera particulièrement important de répondre aux préoccupations concernant la possibilité de se trouver à l'étranger lors d'une nouvelle éclosion pour deux raisons principales : la solitude ou le mal du pays étaient parmi les inconvénients les plus fréquemment cités à propos des expériences à l'étranger des étudiants; l'anxiété ou la peur ont été citées parmi les obstacles potentiels les plus importants à la participation. De telles préoccupations seraient sans aucun doute renforcées si les appréhensions liées à une nouvelle épidémie, comme le fait d'être mis en quarantaine à l'étranger et de ne pas pouvoir rentrer chez soi, n'étaient pas correctement prises en compte.

Il sera également important de répondre aux préoccupations concernant les exigences administratives supplémentaires. L'un des facteurs compliquant le processus décisionnel le plus souvent cité était la complexité des exigences administratives et logistiques. Étant donné que les étudiants ont l'impression

que les exigences existantes sont complexes et qu'ils sont souvent laissés à eux-mêmes dans ce domaine, il sera essentiel d'essayer de trouver des moyens de minimiser les complications potentielles résultant de toute exigence administrative ou logistique supplémentaire dans un contexte post-pandémie.

Les futurs domaines de recherche à envisager comprennent, entre autres, la mobilité virtuelle, les mesures incitatives et le marketing. Premièrement, une recherche pourrait être menée pour favoriser le développement de la programmation virtuelle (c'est-à-dire, à quoi pourrait ressembler un tel programme pour les participants) et déterminer quelles mesures incitatives, le cas échéant, seraient nécessaires pour tenir compte de la perte de l'expérience de voyage (c'est-à-dire, comment motiver la participation des étudiants en l'absence de voyage, l'un des principaux attraits des programmes d'études ou de travail à l'étranger). Deuxièmement, une recherche permettrait de déterminer les meilleurs moyens pour faire la promotion des programmes virtuels d'études ou de travail à l'étranger auprès des étudiants, tant ceux qui sont prédisposés à voyager ou à travailler à l'étranger que ceux qui n'ont peut-être pas réfléchi aux avantages d'un tel programme, surtout compte tenu de la COVID-19.

6. Attestation de neutralité politique

Par la présente, je certifie, à titre de cadre dirigeant de Phoenix Strategic Perspectives, que les produits livrables fournis sont en tous points conformes aux exigences en matière de neutralité politique formulées dans la Politique sur les communications et l'image de marque du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables fournis ne contiennent aucune référence à des intentions de vote électoral, aux préférences quant aux partis politiques, aux positions des partis en ce qui a trait aux électeurs ou à l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.



Alethea Woods, Présidente, Phoenix SPI

7. Valeur du contrat

La valeur du contrat se chiffrait à 112 805,66 % (taxes comprises).